

Strasbourg, 18 octobre 2024

GEC(2024) Bureau 4

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE (GEC)
25^e Réunion du Bureau
9 octobre 2024

RAPPORT

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Secrétariat informe le Bureau de la GEC de l'arrivée de la nouvelle Secrétaire de la GEC, Yanna Parnin, à partir du 1^{er} septembre, de la mise à disposition de la Suisse, Flurina Frei, à partir du 10 octobre, et du recrutement de deux agentes temporaires, Roza Cseby et Felicia Cojocar, Assistantes administratives, jusqu'à la fin de l'année 2024.

Le Bureau accueille les nouvelles membres de l'Unité des politiques d'égalité de genre.

Le Bureau adopte l'ordre du jour.

2. Développements depuis la 24^e réunion du Bureau de la GEC

Le Secrétariat rend compte de la **2^e réunion du GEC/ADI-AI**, qui s'est tenue les 25 et 26 septembre et au cours de laquelle a été examiné un premier projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle. Il a été souligné que les travaux du comité sont distincts de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et de la méthodologie HUDERIA. La liste des motifs de discrimination, l'inclusion éventuelle de la "question zéro" et les moyens de prendre en compte les différents niveaux de risque de discrimination découlant des activités au cours du cycle de vie des systèmes d'intelligence artificielle sont quelques-uns des points clés qui ont été discutés. Le Secrétariat conjoint de la GEC et du CDADI a suggéré d'utiliser la liste des motifs de discrimination figurant dans la GES 2024-2029 et les deux Comités directeurs ont été invités à fournir des orientations à cet égard. Le GEC/ADI-AI a convenu de la nécessité de rédiger un mémorandum explicatif et a commencé à identifier le contenu possible. Les Comités directeurs (GEC et CDADI) recevront le projet de recommandation révisé avant leurs sessions plénières respectives de novembre 2024 et auront l'occasion de partager leurs commentaires par écrit et de tenir une discussion pour fournir des orientations générales sur le projet. Après leurs sessions plénières respectives, les Comités directeurs disposeront d'une période supplémentaire pour soumettre des commentaires écrits, jusqu'au début ou à la mi-décembre. Lors de la prochaine réunion du GEC/ADI-AI, prévue les 26 et 27 février 2025, le projet de recommandation, révisé sur la base des commentaires de la GEC et du CDADI, sera examiné.

Le Secrétariat rend compte des résultats de la **1^e réunion du GEC/PC-eVIO**, au cours de laquelle un échange de vues a eu lieu sur l'approche à adopter pour la préparation d'un premier projet de Recommandation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (TFVAWG), sur la base d'un document de travail préparé par

une experte indépendante. Le GEC/PC-eVIO a souligné la nécessité d'assurer la cohérence avec la Recommandation générale n° 1 du GREVIO sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes ; l'importance d'harmoniser les définitions et la terminologie de la violence à l'égard des femmes ; l'importance de criminaliser les actes de TFVAWG et la nécessité d'adopter un langage neutre sur le plan technologique afin de se prémunir de l'obsolescence de la recommandation par les technologies émergentes et futures ; la nécessité de se concentrer sur les comportements préjudiciables et sur la manière dont les technologies sont utilisées, plutôt que sur les technologies elles-mêmes ; la nécessité de réfléchir à la terminologie à utiliser pour désigner les victimes / survivantes / "cibles" de la violence et l'importance d'aborder les questions liées à la prévention de la TFVAWG pour la combattre. Le Secrétariat prépare un premier projet de recommandation, en tenant compte des suggestions faites par les participant·es, qui sera examiné lors de la 2^e réunion du GEC/PC-eVIO, prévue les 22 et 23 janvier 2025.

Le Secrétariat présente les résultats du **Symposium "Les jeunes, la démocratie et le changement climatique"**, qui a eu lieu du 24 au 26 septembre. L'événement a marqué le lancement du [Livre des connaissances des jeunes #31 - Les jeunes et la démocratie dans la crise climatique \(anglais seulement\)](#), qui explore les expériences des jeunes face à la crise climatique et leurs actions. La publication met en lumière des questions émergentes, telles que la reconnaissance de l'impact inégal du changement climatique sur différents groupes de jeunes, la solidarité intergénérationnelle, les liens entre le négationnisme climatique et le populisme, la montée de l'éco-anxiété et l'estompement de la dichotomie entre l'homme et la nature.

Le Secrétariat présente les principaux résultats et recommandations du **rapport sur la Conférence annuelle de la GEC "Uni-es pour l'égalité de genre : de l'espace pour les femmes et les filles"** préparé par la rapporteure de la Conférence et membre du Conseil consultatif sur la jeunesse, Anja Jokić, lors d'une réunion en ligne qui s'est tenue le 16 juillet.

Sara Slana, membre du Bureau, rend compte de sa participation à la **conférence "Synergie pour le changement : La société civile sensibilise à la violence à l'égard des femmes dans un contexte de défis mondiaux"** à Budapest les 11 et 12 juillet 2024. Elle félicite le Secrétariat pour la qualité de l'événement, soulignant la nécessité d'un engagement durable avec les ONG et la société civile, qui ont besoin de plus de soutien de la part du Conseil de l'Europe, des ministères et des institutions, et en particulier de nouvelles possibilités de mise en réseau. Sur le plan administratif, elle s'est inquiétée du long délai de remboursement des frais de participation.

Le Secrétariat indique que lors de la 11^e réunion du **Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)** qui s'est tenue du 17 au 19 septembre, le premier projet de méthodologie pour l'évaluation des risques et de l'impact des systèmes d'intelligence artificielle du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (HUDERIA) a été examiné. HUDERIA fournit des critères et des processus pour identifier les contextes et les applications dans lesquels le déploiement de systèmes d'intelligence artificielle pourrait présenter des risques pour la jouissance des droits humains, le fonctionnement de la démocratie et le respect de l'État de droit, et pour évaluer et atténuer ces risques. Il a été souligné que le Conseil de l'Europe a un rôle à jouer dans l'élaboration de l'agenda international et des discussions concernant la gouvernance de l'IA, afin de mettre l'accent sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit, ainsi que sur la nécessité de combler le fossé existant entre la communauté technique et celle des droits humains.

Le Secrétariat rend compte de la préparation du Cadre de référence du Conseil de l'Europe sur la perspective de la jeunesse lors de la **réunion consultative avec le Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ)** les 19 et 20 septembre. Il en ressort que le cadre de référence doit prendre en compte le fait que la jeunesse n'est pas un groupe homogène et que les

perspectives des jeunes doivent être incluses. La GEC a été félicitée en tant que pionnière dans l'engagement avec le secteur de la jeunesse, comme en témoigne leur participation active à la conférence annuelle de la GEC "Uni-es pour l'égalité des genres : de l'espace pour les femmes et les filles" le 30 mai. Le Président a réitéré par message vidéo l'importance d'impliquer efficacement les représentant-es de la jeunesse dans le travail de la GEC.

Le membre du Bureau, Sara Slana, rend compte de sa participation à la **4^e réunion du Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)** les 24 et 25 septembre. Les participant-es ont discuté du rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 sur les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées pour la protection des enfants contre la violence, y compris le développement d'approches de prévention modèles ainsi que l'étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge. Il convient de veiller à ce que les rapports sur la violence à l'encontre des enfants et sur les conséquences de la pornographie sur les garçons et les filles tiennent davantage compte une perspective de genre. Le projet de recommandation sur l'éducation complète à la sexualité sera envoyé au Bureau de la GEC pour commentaires, qui seront ensuite communiqués au Secrétariat du ENF-VAE.

3. Mandat du GEC 2024-2027

Le Bureau approuve le **plan de travail** révisé, le Secrétariat assurant qu'il sera régulièrement mis à jour et partagé avec le Bureau.

Le Bureau convient que la 28^e réunion de la GEC pourrait se tenir du 18 au 20 novembre 2025, parallèlement à la réunion du CDADI, ce qui permettrait d'examiner conjointement le projet de recommandation sur l'égalité et l'IA. Il a demandé au Secrétariat de soumettre les dates proposées à la GEC lors de sa prochaine session plénière.

Le Bureau discute également des contributions éventuelles de la GEC sur "l'égalité de genre et l'environnement". Le Secrétariat rappelle qu'aucun livrable spécifique n'est inclus dans le mandat de la GEC, mais que l'"Étude sur la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique", dont la date limite est fixée au 31 décembre 2026, devrait, entre autres questions, aborder la participation des femmes aux processus décisionnels touchant à l'environnement. En outre, la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 fournit un cadre pour ce travail, en particulier l'objectif stratégique 5. Le Secrétariat a informé le Bureau du mandat du Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME), chargé d'élaborer une stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement, et qui stipule qu'il convient de tenir dûment compte des perspectives intégrées telles que le genre. Le Bureau a approuvé la proposition du Secrétariat selon laquelle, en plus de vérifier s'il existe des bonnes pratiques nationales qui traitent de **l'égalité de genre et de l'environnement** en tant que questions interconnectées, un *tour de table* lors de la prochaine session plénière de la GEC pourrait également examiner des éventuelles initiatives pertinentes de la GEC. Le Bureau a également convenu qu'un point focal sur l'égalité de genre et l'environnement devrait être nommé et a chargé le Secrétariat de lancer un appel à candidatures parmi les membres de la GEC.

Le Secrétariat rappelle les décisions de la GEC d'établir les deux groupes de travail suivants :

- Groupe de travail pour contrer les discours anti-genre et la création d'un nouveau récit : une équipe de consultantes a été sélectionnée pour réaliser une cartographie des connaissances existantes sur les discours anti-genre et une évaluation préliminaire des contre-récits positifs efficaces et des activités visant à promouvoir l'égalité de genre.

- Groupe de travail sur la préparation de rapports sur la mise en œuvre de la GES 2024-2029: un·e expert·e en collecte de données élaborera une méthodologie préliminaire pour l'établissement de rapports, un projet de questionnaire et une liste d'indicateurs.

Le Bureau charge le Secrétariat de lancer un appel aux membres de la GEC pour qu'ils manifestent leur intérêt à participer aux groupes de travail susmentionnés. Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées au Secrétariat de préférence avant, mais aussi pendant, la prochaine session plénière.

5. Préparation de la 26^e réunion plénière(19-21 novembre 2024)

- Projet d'ordre du jour

Le Bureau prend note du projet d'ordre du jour annoté de la 26^e réunion plénière de la GEC. Le Secrétariat a souligné que des élections auraient lieu pour renouveler le Bureau et a réitéré que des membres devraient être nommés dans les groupes de travail sur les messages positifs pour contrer les discours anti-genre et sur les rapports sur la stratégie. Le Bureau a chargé le Secrétariat de recueillir les manifestations d'intérêt des membres de la GEC sur ces trois points.

Le Président s'enquit de la procédure de nomination. Comme pour les élections précédentes, les membres peuvent soit exprimer directement leur intérêt à devenir membres du Bureau, soit proposer des noms de candidat·es potentiel·les au Secrétariat, qui contactera alors les personnes nommées et leur demandera si elles sont intéressées à présenter leur candidature. Le Secrétariat et le Bureau conviennent que les deux méthodes sont possibles. Les membres peuvent présenter leur candidature jusqu'à la veille des élections.

- Échanges thématiques

Le Bureau et le Secrétariat discutent du sujet des échanges thématiques, comme suit :

- un *tour de table* sur l'égalité de genre et l'environnement, y compris avec des représentant·es de la jeunesse, pour discuter des bonnes pratiques nationales ou des pratiques prometteuses et des activités possibles à mener par la GEC afin de soutenir le travail du GME, sur la base d'un document de référence préparé par le Secrétariat.
- un échange de vues avec Michael O'Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, portant sur des questions d'intérêt commun, telles que l'intelligence artificielle, la migration, les questions liées à la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, ainsi que l'intégration de l'égalité de genre dans l'ensemble de son mandat (19 novembre) ;
- un échange de vues avec Yuriko Backes, Ministre luxembourgeoise pour l'égalité des genres et de la diversité et Ministre de la défense, sur l'objectif 5 de la stratégie pour l'égalité de genre "Garantir l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre face aux défis mondiaux et géopolitiques". Elle mettra l'accent sur les femmes en politique, les femmes dans le maintien et la construction de la paix, ainsi que sur l'impact disproportionné de la guerre, des catastrophes naturelles et autres sur les femmes et les filles, et sur les stratégies pour y remédier. Elle abordera les aspects du sexisme en politique, la dichotomie entre les politiques douces et dures, les femmes et la défense, ainsi que son expérience personnelle en tant que femme dans le secteur de la défense (20 novembre) ;

- un échange de vues avec Maria-Andriani Kostopoulou, Présidente du GREVIO, sur les travaux en cours du GREVIO, notamment sur la violence numérique à l'encontre des femmes et des filles (21 novembre).

- Atelier

Un·e expert·e présentera les résultats préliminaires d'une étude de cartographie sur la rhétorique anti-genre, que les membres auront l'occasion de discuter en séance plénière. Cette présentation sera suivie d'un atelier sur les messages positifs visant à contrer les discours anti-genre et à créer un nouveau récit, dans le but de proposer des idées pour l'action de la GEC. Les participant·es à l'atelier se répartiront en quatre groupes de travail (20 novembre).

- Autres

Groupe de travail sur la préparation des rapports sur la mise en œuvre de la GES 2024-2029 : un·e expert·e en collecte de données présentera des informations préliminaires sur la méthodologie et le format de rapport.

6. Intégration de la dimension de genre et travaux d'autres organes/commissions

Le Bureau prend note de la brève mise à jour concernant :

- le cours HELP sur l'égalité de genre et l'intégration de la dimension de genre : la version française est en cours de finalisation et, d'ici la 26^e session plénière, elle aura été traduite en quatre langues (français, azerbaïdjanais, géorgien et ukrainien) ;
- la [boîte à outils sur l'intégration de la dimension de genre](#) dans les mécanismes de suivi du Conseil de l'Europe a été publiée en août et est disponible sur le site web de l'égalité de genre. Le lancement est organisé début décembre ;
- Session de formation pour les rapporteur·es sur l'égalité de genre (les 5 et 6 novembre) : 20 personnes se sont inscrites ;
- la GES 2024-2029 et le cours HELP ont été présentés aux collègues qui ont participé à la réunion du groupe chargé de l'intégration de la dimension de genre tenue le 4 juin.

7. Événements à venir

Le Bureau donne son accord de principe pour que la GEC parraine le **"Lab 7 : Améliorer la représentation des femmes et maximiser leur potentiel, un chemin vers l'égalité femmes-hommes"** (7 novembre) organisé dans le cadre du [12^e Forum mondial pour la démocratie](#) **"Démocratie et diversité - Pouvons-nous dépasser les clivages ?"** (Strasbourg, 6-8 novembre).

Le Lab examine si les actions identifiées et entreprises pour éliminer les barrières systémiques qui limitent les opportunités des femmes, dans le but de créer une voie vers l'égalité de genre, sont réellement efficaces. Ces actions devraient améliorer la représentation des femmes et maximiser leur potentiel. Le progrès dans la représentation des femmes implique non seulement d'augmenter le nombre de femmes dans les différents secteurs et dans les rôles de direction, mais aussi de veiller à ce que leurs voix et leurs points de vue soient réellement entendus et valorisés. Maximiser leur potentiel consiste à créer des environnements où les femmes peuvent développer tout leur potentiel, à l'abri de la discrimination et des stéréotypes. En se demandant si ces efforts mènent à une véritable égalité, la discussion se concentrera sur les moyens les plus efficaces de parvenir à un équilibre entre les genres.

Le Bureau convient que **la Conférence annuelle de la GEC** devrait se concentrer sur le sexisme, le harcèlement, la violence (y compris la violence numérique) et la violence sexuelle

à l'encontre des femmes en politique (au sein des partis politiques et des institutions). La Conférence annuelle sera accueillie par la Présidence maltaise du Comité des Ministres les 17 et 18 septembre 2025, à Malte.

8. Questions diverses

Concernant la préparation de la 28^e réunion de la GEC, qui se tiendra du 13 au 15 mai 2025 :

- le Président propose d'inviter Nina Grmuša (Présidente du Conseil consultatif de la jeunesse) pour un échange de vues ;
- le Secrétariat suggère d'inviter pour un échange de vues Nicole Ameline, la Rapporteuse sur la Recommandation générale n° 40 sur la participation égale et inclusive des femmes aux systèmes de prise de décision, dont l'adoption est prévue par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) lors de sa 89^e session (octobre 2024).

9. Proposition de date pour la prochaine réunion du Bureau

Le Bureau prend note des dates provisoires proposées pour la prochaine réunion (matinée du 28, 29 ou 30 janvier ou du 5 ou 6 février 2025, si aucune réunion du Bureau sortant n'est nécessaire avant la fin de 2024) et convient que la date de la première réunion en 2025 serait décidée par le nouveau Bureau.

Les participants :

Bureau : Ralph Kass (Président), Maria Ellul (Vice-présidente), Sara Slana (membre)

Secrétariat : Yanna Parnin, Valérie Poppe, Evrydiki Tseliou, Roza Cseby, Felicia Cojocar